



Conseil économique et social

Distr. générale
17 mars 2009
Français
Original : anglais

Commission du développement durable

Dix-septième session

4-15 mai 2009

Point 3 de l'ordre du jour provisoire*

Module thématique du cycle d'application

2008-2009 – session directive

Rapport de l'atelier de renforcement des capacités pour l'amélioration de la productivité agricole, de l'efficacité de l'utilisation de l'eau et des moyens de subsistance en milieu rural

Résumé

Un atelier de renforcement des capacités pour l'amélioration de la productivité agricole, de l'efficacité de l'utilisation de l'eau et des moyens de subsistance en milieu rural s'est tenu au Centre de conférences des Nations Unies à Bangkok du 28 au 30 janvier 2009.

Les participants – hauts responsables gouvernementaux, représentants des grands groupes et des institutions du système des Nations Unies, chercheurs, experts et autres praticiens – ont réfléchi aux moyens de renforcer les capacités techniques et institutionnelles des principales institutions de l'État et des instances de décision en matière d'élaboration et de mise en œuvre de politiques de développement agricole et rural durables et de gestion de l'irrigation, dans une optique spécifique de réduction de la pauvreté rurale.

L'atelier a donné lieu à une série de recommandations, qui font ressortir le fait que l'agriculture durable et la sécurité alimentaire passent par l'amélioration de la productivité agricole, la gestion intégrée des ressources en terres et en eau, un meilleur accès au capital social, l'accès à la terre et l'adaptation au changement climatique. Le résumé des recommandations sera présenté comme contribution à la dix-septième session de la Commission du développement durable qui se tiendra à New York du 4 au 15 mai 2009.

* E/CN.17/2009/1.



I. Généralités

1. L'atelier de renforcement des capacités pour l'amélioration de la productivité agricole, de l'efficacité de l'utilisation de l'eau et des moyens de subsistance en milieu rural s'est tenu à Bangkok du 28 au 30 janvier 2009. Les participants – hauts responsables gouvernementaux, représentants des institutions du système des Nations Unies, chercheurs, experts et autres praticiens – ont pu à cette occasion confronter leurs données d'expérience et réfléchir aux meilleures manières de combattre la pauvreté rurale. La séance inaugurale a été suivie de séances consacrées à des exposés thématiques et à des exposés de pays, puis d'un débat général.

2. L'atelier avait pour but de renforcer les capacités techniques et institutionnelles des principales institutions de l'État et des organes de décision en matière d'élaboration et de mise en œuvre de politiques de développement agricole et rural durables et de gestion de l'irrigation, dans une optique spécifique de réduction de la pauvreté rurale. L'analyse et la confrontation des données d'expérience au regard des enjeux de l'agriculture, de l'eau et du développement rural ont aidé les décideurs à mieux comprendre les mesures et les initiatives nécessaires pour s'atteler aux défis de la réduction de la pauvreté. En l'occurrence, l'atelier s'était fixé les objectifs suivants :

a) Évaluer l'efficacité des politiques et stratégies nationales actuelles de développement rural, de gestion de l'irrigation et de développement agricole en termes de réduction de la pauvreté rurale, de manière surtout à déterminer ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas;

b) Faire l'inventaire des interventions requises et des ajustements à apporter aux politiques et aux stratégies existantes pour promouvoir l'agriculture durable, y compris par la gestion de l'irrigation et le développement rural;

c) Expliquer que le développement agricole et la gestion des ressources hydriques ne peuvent à eux seuls réduire la pauvreté rurale et que les interventions dans le secteur non agricole sont tout aussi indispensables. Les enseignements tirés des projets non agricoles seront partagés afin de promouvoir la généralisation des bonnes pratiques.

3. L'atelier était organisé par le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, en collaboration avec le Programme d'ONU-eau pour le développement des capacités dans le cadre de la Décennie et la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (CESAP).

II. Résumé de l'atelier

Séance inaugurale

4. L'atelier de renforcement des capacités pour l'amélioration de la productivité agricole, de l'efficacité de l'utilisation de l'eau et des moyens de subsistance en milieu rural a été ouvert par Noeleen Heyzer, Secrétaire générale adjointe de l'ONU et Directrice exécutive de la CESAP. Après avoir souhaité la bienvenue à tous les participants, M^{me} Heyzer a déclaré que le recul de la pauvreté et de la faim dans le

monde passait par l'amélioration de la production et de la distribution agricoles. La région Asie-Pacifique a certes enregistré de belles réussites dans sa lutte contre la pauvreté, mais il reste beaucoup à faire, notamment pour que les populations rurales aient accès à l'eau potable et à l'assainissement de base, et pour qu'elles soient protégées contre les catastrophes naturelles. L'enquête économique et sociale lancée par la CESAP en mars 2008 a été l'une des premières à mettre en évidence le fait que le délaissement de l'agriculture était le principal obstacle au développement dans la région. Elle a fait ressortir la nécessité d'engager une nouvelle révolution agricole, y compris par des investissements supplémentaires dans la recherche agronomique, la science et la technologie, le capital humain, les services de vulgarisation agricole, l'irrigation et les infrastructures rurales. Elle montre aussi que la modernisation des régimes fonciers, le renforcement des moyens d'action des pauvres, en particulier des femmes, grâce à des formations adaptées aux besoins du marché du travail, et la promotion des activités non agricoles sont autant de mesures utiles pour réduire la pauvreté rurale et la faim.

5. Après avoir remercié le Programme d'ONU-eau pour le développement des capacités dans le cadre de la Décennie et la CESAP de leur collaboration, Tariq Banuri, Directeur de la Division du développement durable du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU, a souhaité la bienvenue à tous les participants à l'atelier, qui allait viser deux objectifs intimement liés : d'une part confronter les données d'expérience et les enseignements de la gestion durable de l'eau agricole et réfléchir aux mesures et initiatives à prendre pour que ces enseignements soient pris en compte dans la pratique, et d'autre part s'assurer que les engagements déjà souscrits sont respectés. Les principaux facteurs qui entravent l'application effective des schémas de gestion de l'eau agricole sont la persistance de la faim et de la malnutrition, la volatilité des prix, l'écart croissant entre l'augmentation de la demande alimentaire et la stagnation des rendements agricoles, la concurrence exacerbée entre les différentes utilisations des terres et de l'eau, et le changement climatique. Un certain nombre d'éléments appellent un débat, notamment le problème de l'utilisation antiécologique des ressources naturelles, l'agriculture et la sécurité alimentaire cohérentes et intégrées, la résolution des conflits liés aux utilisations concurrentes, en particulier entre cultures alimentaires et cultures énergétiques, les mesures propres à accroître la productivité agricole, les changements à apporter pour que le système commercial multilatéral et les accords commerciaux régionaux soient plus favorables à l'agriculture.

6. Luc Gnacadja, Secrétaire exécutif de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, a dit que la désertification, aggravée par le changement climatique, représentait une menace négligée qui mettait en péril le bien-être de l'humanité. La désertification désigne la dégradation des terres des zones arides, semi-arides, sèches et semi-humides sous l'effet de divers facteurs, dont les variations climatiques et les activités humaines. Dans l'optique de la Convention, les systèmes de production agricole doivent prendre en compte la bonne gestion de ressources communes telles que l'eau et les terres, qui conditionnent la productivité agricole. Dans la plupart des programmes d'action mis en œuvre par les pays parties à la Convention, les articulations entre l'utilisation et la gestion des terres et de l'eau figurent en tant qu'éléments préalables de tout système de production agricole viable. Combattre la désertification signifie s'engager dans des initiatives de développement durable. La protection des terres n'est pas seulement bonne pour les pratiques agricoles; elle apporte également une

réponse face aux autres grands défis du développement durable, dont le changement climatique et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

7. Ralf Klingbeil, administrateur de programmes (hors classe) du Programme d'ONU-eau pour le développement des capacités dans le cadre de la Décennie, a souhaité la bienvenue aux participants puis a indiqué brièvement la mission du Programme, à savoir étoffer les programmes de renforcement des capacités élaborés par les bénéficiaires en améliorant les moyens et les compétences des acteurs nationaux et locaux de la gestion de l'eau. L'utilisation efficace de l'eau agricole doit être l'une des grandes priorités en matière de moyens de subsistance durables. Réduire, même modestement, les pertes d'eau dans les systèmes d'irrigation et dans la chaîne production-consommation permet d'économiser un volume considérable d'eau potable pour la consommation humaine et d'autres utilisations productives. Il faut augmenter les capacités individuelles et les connaissances des gestionnaires de l'eau et des ingénieurs agronomes, mais aussi sauvegarder le savoir des institutions et contribuer au renforcement des capacités institutionnelles pour disposer d'institutions compétentes capables de gérer les terres et l'eau de manière durable.

8. Javad Amin-Mansour, Vice-Président de la dix-septième session de la Commission du développement durable et représentant de la région Asie, a esquissé les grandes lignes de cette session, qui sera consacrée au module thématique agriculture, développement rural, terre, sécheresse, désertification et Afrique. Il a souligné la portée d'un certain nombre de facteurs comme la désertification, la sécheresse aiguë, le changement climatique, la perte de biodiversité, la croissance démographique mondiale, la gestion des terres et de l'eau, ainsi que le manque de volonté politique, le défaut de gouvernance et l'impact préjudiciable des récentes crises alimentaire et financière mondiales. Il importe de fournir de toute urgence des moyens de mise en œuvre, avec notamment la mobilisation de ressources financières, l'utilisation des technologies nouvelles appropriées et le renforcement accéléré des capacités dans les pays en développement; la coopération internationale est également indispensable pour atteindre l'objectif général de développement durable et plus particulièrement les objectifs du Millénaire pour le développement.

Première séance

Développer l'agriculture et accroître la sécurité alimentaire

Exposés thématiques

9. Dans son exposé intitulé « La sécurité alimentaire : définition, paramètres et portée », Amitava Mukherjee (économiste hors classe et Chef, Centre de recherche agronomique et d'outillage agricole de l'Asie et du Pacifique, Beijing) a expliqué que le concept de sécurité alimentaire, sur le plan de la subsistance humaine, désigne le fait pour chaque individu de pouvoir se procurer des aliments en quantité suffisante, d'une valeur nutritionnelle adéquate et acceptables sur le plan culturel, et d'avoir en tout temps un accès économique, social et physique à la nourriture et à l'eau potable afin d'être en bonne santé. Les sept titres ci-après définissent l'accès à l'alimentation : titre lié à la possession, titre fondé sur la production des biens, titre lié à son propre travail, titre fondé sur l'échange, titre fondé sur la transaction marchande, titre lié à l'héritage et au transfert, titre lié au don. Les mesures allant dans le sens de la sécurité alimentaire sont notamment les suivantes : produire suffisamment de nourriture, stimuler la croissance économique et la création

d'emplois, diversifier la production, verser des salaires décents, améliorer le système de soins et de santé, instruire et alphabétiser, organiser l'accès spécial à l'alimentation, créer des incitations politiques propres à assurer la sécurité alimentaire, renforcer les médias et les organisations de la société civile.

10. Dans son exposé intitulé « Développement agricole et adaptation au changement climatique : enjeux et défis », Lisa Schipper (Institut de l'environnement, Stockholm) a présenté l'adaptation au changement climatique comme un processus d'ajustement à l'évolution des variables climatiques et a parlé des adaptations intervenues à différents niveaux. La vulnérabilité désigne le degré de sensibilité et d'exposition d'un individu ou d'un système à un risque naturel donné. L'agriculture est l'un des secteurs les plus sensibles aux effets du changement climatique, alors qu'elle est la principale source de subsistance de la majorité des ruraux pauvres dans le monde. Elle est le grand dénominateur commun de la question du changement climatique et de la lutte contre la pauvreté, puisque le changement climatique affecte la disponibilité alimentaire et la stabilité des approvisionnements et se répercute sur l'utilisation des terres pour les cultures bioénergétiques. De ce fait, le changement climatique doit être en soi un élément important du débat sur la sécurité alimentaire. Les scénarios d'adaptation doivent être explorés en évaluant les changements probables et leurs incidences, puis en déterminant les mesures à prendre pour réduire les gaz à effet de serre et démarrer le processus d'adaptation. Les mesures d'atténuation et d'adaptation doivent aller de pair.

11. Dans son exposé intitulé « La survie des petites exploitations agricoles : écueils et perspectives d'avenir », Esther Penunia (Secrétaire générale de l'Association des agriculteurs d'Asie pour le développement rural durable) a évoqué la situation difficile des petites exploitations confrontées à un certain nombre de problèmes : manque d'accès aux ressources naturelles, absence de maîtrise de ces ressources, faible participation aux prises de décisions, manque d'informations, possibilités limitées de renforcement des capacités. Pour préserver le système des petites exploitations agricoles, il importe en particulier de reconnaître l'utilité des petits paysans, de leur proposer des services d'appui adéquats, de renforcer les capacités de leurs associations et coopératives, d'adopter des politiques de sécurité foncière et de privilégier l'agriculture intégrée et diversifiée. L'Association des agriculteurs d'Asie est déterminée à soutenir le système des petites exploitations par des projets d'organisation et de renforcement des capacités, la constitution de réseaux et le dialogue avec les gouvernements et les organes intergouvernementaux régionaux.

Exposés de pays

12. Andrew T. Daudi, Secrétaire principal chargé de l'agriculture et de la sécurité alimentaire au Ministère de l'agriculture du Malawi, a fait le bilan des réformes engagées dans son pays pour améliorer la productivité de l'agriculture. Le Malawi a profondément réformé son secteur agricole pour corriger les fluctuations de sa croissance agricole, conséquence d'une faible productivité. Le déclin de l'investissement agricole, l'accès insuffisant aux intrants, des défaillances dans la communication et l'adoption des technologies, le non accès au crédit, la faiblesse des prix à la production, la dégradation des terres, la fragilité des articulations intra et intersectorielles, le changement climatique et la dépendance excessive vis-à-vis de l'agriculture pluviale peuvent être considérés comme des causes sous-jacentes de

la sous-productivité agricole. Quelques mesures ambitieuses ont été prises pour stimuler la productivité, avec notamment des programmes de distribution gratuite d'intrants, des subventions pour l'achat de semences hybrides et d'engrais, ou l'encadrement des prix du coton, du maïs et du tabac.

13. Akmall Hossain Azad, Secrétaire adjoint au Ministère de l'agriculture du Bangladesh, a donné un aperçu général de la situation de son pays au chapitre de la productivité agricole, de l'efficacité de l'utilisation de l'eau et du renforcement des moyens de subsistance en milieu rural. Le Bangladesh a considérablement augmenté sa production alimentaire en 30 ans, mais la pauvreté y reste endémique. Des progrès restent à faire dans des domaines comme l'utilisation efficace des intrants, la diversification des cultures, la production agricole intégrée, la mécanisation, la recherche, l'innovation technologique. L'agriculture fait face à un certain nombre de difficultés, dont la dégradation des sols, les invasions de nuisibles, l'absence d'infrastructures et de réseaux électriques. Les remèdes sont notamment l'utilisation à pleine capacité des petits systèmes d'irrigation, le développement de la zone de commande, la lutte contre la sécheresse, l'utilisation plus efficace de l'eau, les méthodes d'humidification et de séchage économes en eau, la gestion de la salinité et les arrangements institutionnels au service de l'utilisation rationnelle de l'eau. L'amélioration des moyens de subsistance des ruraux nécessite l'accroissement de la productivité agricole et l'utilisation efficace de l'eau, mais aussi des filières de commercialisation des produits agricoles et des créations d'emplois.

Synthèse

14. Les principales conclusions des exposés et des débats de la première séance sont résumées ci-après :

a) La sécurité alimentaire est un concept beaucoup plus large que la production alimentaire et elle est déterminée par de nombreux facteurs. L'accès économique, social et physique à la nourriture et à l'eau potable en tout temps est la condition préalable de la sécurité alimentaire. Les politiques de développement agricole devraient procéder d'approches équilibrées axées en priorité sur la croissance au service des pauvres, et notamment des petits paysans;

b) En ce qui concerne la viabilité du subventionnement des intrants agricoles, toute la question est de savoir à qui vont les subventions. Il conviendrait d'établir des directives précises permettant de déterminer quels groupes en bénéficient; dans le cas du Malawi, certains critères d'attribution ciblent directement les plus pauvres, les femmes chefs de famille, les victimes de calamités naturelles et les ménages qui ne reçoivent aucune aide quelle qu'elle soit. Les services d'aide de l'État doivent absolument soutenir les agriculteurs, et notamment les petits paysans, et cela dans tous les domaines, qu'il s'agisse de la propriété des terres ou de la commercialisation des produits;

c) Le changement climatique a de graves répercussions sur le développement agricole et la sécurité alimentaire. Il agit en conjonction avec les nombreux autres facteurs qui affectent la production alimentaire et l'accès à la nourriture. Nous devons admettre que si l'adaptation au changement climatique est un processus, elle a toutefois ses limites. Des mesures d'adaptation et de réduction des gaz à effet de serre sont prises à différents niveaux en fonction des stratégies et des politiques nationales. Les initiatives individuelles et collectives d'adaptation et d'atténuation observées dans différents pays doivent être saluées, et il faut apporter

des appuis adéquats aux petits paysans qui participent à l'effort commun d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets;

d) La vitesse d'adaptation de nos systèmes de production agricole au changement climatique dépendra de notre faculté à faciliter le renforcement des capacités, les transferts technologiques et les autres mesures d'adaptation. Les politiques doivent à l'avenir privilégier la viabilité des programmes étant donné que la gestion efficace des ressources naturelles et de l'eau est cruciale pour le développement agricole et la sécurité hydrique;

e) Les petits paysans ont un rôle déterminant à jouer dans le développement rural durable et la réduction de la pauvreté. Il faut des appuis pour le renforcement des capacités, le renforcement des institutions, l'accès amélioré aux marchés, l'accès équitable et garanti à la terre et aux ressources naturelles. Des institutions locales telles que les associations et les coopératives agricoles sont indispensables en ce sens qu'elles donnent aux petits paysans les moyens d'agir collectivement pour proposer leurs produits, les commercialiser et défendre leurs intérêts communs.

Deuxième séance 2

Améliorer la gestion de l'eau agricole

Exposés thématiques

15. Dans son exposé intitulé « Y aura-t-il assez d'eau? Ce que dit l'évaluation détaillée de la gestion de l'eau agricole », Deborah Bossio (Institut international de gestion des ressources en eau) a signalé les vecteurs d'évolution de la gestion de l'eau et fait le point des utilisations de la ressource. La réponse à la question « Y a-t-il assez d'eau pour les cultures alimentaires et pour préserver les zones humides et la biodiversité? » sera négative si nous ne changeons pas notre façon de penser et d'agir au sujet de l'eau. Il faut penser à l'avenir, avec ses exigences et ses besoins multisectoriels, et par conséquent accroître la productivité de l'eau afin de préserver la production alimentaire de base. Le secteur agricole doit être géré de manière rationnelle, la participation des communautés préservant l'intégrité de l'habitat et la connectivité nécessaires pour dispenser les services écosystémiques. À cet égard, il faut un processus d'aménagement des politiques pour traiter les éléments imbriqués les uns dans les autres que sont la réduction de la pauvreté et de la faim, les inégalités hommes-femmes et la dégradation des écosystèmes. Les initiatives doivent concerner aussi bien le stockage de l'eau que la productivité des ressources hydriques et des terres. Par ailleurs, l'agriculture pluviale et l'aménagement du territoire contribuent de manière substantielle à la productivité agricole et à la sécurité alimentaire, et ce rôle devrait leur être reconnu dans le processus d'allocation des ressources au secteur agricole.

16. Dans son exposé, intitulé « La gestion intégrée des terres et de l'eau au service de la sécurité alimentaire : les enseignements de l'expérience », Brett M. Ballard (AusAID Cambodge) a parlé de la gestion intégrée des terres et de l'eau et indiqué les ressources foncières et hydriques indispensables pour parvenir à une croissance agricole favorisant la réduction de la pauvreté, l'équité et la sécurité alimentaire. On peut augmenter la productivité agricole en utilisant plus efficacement les terres et les ressources en eau dans un contexte de pression démographique et climatique et de remise en cause croissante du partage des ressources. Les arrangements institutionnels, la gouvernance, la planification du développement, le rôle de la

science, de l'information et de la connaissance, ainsi que le renforcement des capacités sont des aspects importants de la gestion intégrée des terres et de l'eau. Comme les arrangements institutionnels de cette gestion relèvent de différents secteurs, il faut une coordination structurée pour harmoniser les politiques et les objectifs de planification, tant horizontalement que verticalement. En ce qui concerne la gouvernance, les droits et obligations en matière foncière et d'accès à l'eau doivent être précisés, et des mécanismes efficaces de règlement des litiges doivent être mis en place. La gestion intégrée des terres et de l'eau nécessite une planification du développement pensée sur la durée et dans une nouvelle optique, d'où l'importance primordiale du rôle de la science, qui doit bénéficier d'un soutien ferme et durable. Il importe au plus haut point d'établir des liens solides entre les scientifiques, les décideurs, les agriculteurs et les membres de la société civile dans le cadre des actions engagées pour partager les connaissances et l'information et renforcer les capacités.

17. Dans son exposé intitulé « Innovations technologiques et administratives dans la gestion des eaux d'irrigation et impact sur la production agricole », Thierry Facon (fonctionnaire principal, service gestion de l'eau, Bureau régional de la FAO pour l'Asie et le Pacifique) a présenté une approche multisectorielle propre à améliorer la valorisation des ressources en eau. Les trois principes de base de la formule sont : accroître la part commercialisable des récoltes par unité d'eau utilisée; réduire les fuites de toutes origines (drainage, infiltration et percolation); utiliser efficacement les eaux de pluie et d'orage ainsi que l'eau de qualité inférieure. Plusieurs solutions peuvent être envisagées pour mieux utiliser les eaux au niveau des plantes; il s'agirait par exemple d'améliorer les germoplasmes (plants plus vigoureux, racines plus profondes, variétés à plus haut rendement), d'intensifier le processus de photosynthèse et de mettre au point des variétés au cycle de croissance adapté à la disponibilité de l'eau et aux saisons végétatives et reproductives. L'amélioration des pratiques agricoles dans les exploitations appelle une nouvelle gestion des cultures, des sols et de l'eau, avec par exemple des plantes et des cultivars appropriés, des méthodes de plantation améliorées, des plantes irriguées au bon moment, la gestion des nutriments, l'irrigation au goutte-à-goutte, un drainage amélioré pour maîtriser le niveau des nappes phréatiques. L'irrigation déficitaire dans les situations de stress hydrique, l'irrigation complémentaire et la collecte de l'eau pour pallier la variabilité de la ressource sont d'autres possibilités de meilleure utilisation de l'eau dans les exploitations. Enfin, au niveau des bassins, les effets de l'agriculture sur les autres usagers de l'eau, la santé humaine et l'environnement comptent aujourd'hui au moins autant que les questions relatives à la production. La productivité de l'eau peut être améliorée au niveau de l'espace agro-écologique ou du bassin fluvial moyennant une meilleure planification de l'utilisation des terres, l'exploitation plus efficace des prévisions météorologiques à moyen terme, un calendrier d'irrigation adapté au régime des pluies et la gestion groupée d'eaux de diverses origines, dont les eaux de moindre qualité le cas échéant.

Exposés de pays

18. Salem Hassan Bashuaib, Président de l'Autorité nationale des ressources en eau du Yémen, a consacré son exposé à la valorisation et à la gestion des eaux souterraines du Yémen, sur lesquelles repose une grande partie de l'économie du pays. La baisse du niveau des nappes est un grave sujet de préoccupation depuis les années 80, d'autant que les agriculteurs n'ont pas tardé à exploiter la ressource en

forant des puits profonds. La gestion des nappes souterraines se heurte à un certain nombre de problèmes, dont les prélèvements, la détérioration de la qualité de l'eau et les infiltrations d'eau de mer. Qui plus est, la législation et la réglementation de l'eau, ainsi que le décret encadrant les activités et les mouvements des engins de forage, ne sont pas toujours respectés. Le Yémen a considérablement amélioré la gestion de ses nappes souterraines en mobilisant différents moyens – réforme des institutions, renforcement des capacités, schémas d'orientation et législation, études et plans. Les grands axes des politiques et des programmes sont le développement et le renforcement des capacités institutionnelles, l'autonomisation des populations locales, l'accès des citoyens et des ruraux à l'assainissement et à l'eau potable, le tout à un tarif abordable et dans un cadre réglementé, la sauvegarde des revenus des agriculteurs dans le contexte de l'utilisation réduite des nappes souterraines et de la collecte des eaux de pluie. La sensibilisation des populations, la coordination entre les différents acteurs et la mise en place de programmes de suivi et évaluation sont également des mesures de gestion efficaces.

19. K. R. S. Perera, du Ministère du développement agricole et des services agraires de Sri Lanka, a parlé de l'institutionnalisation de la gestion de l'eau agricole au niveau local, des caractéristiques hydro-climatiques du pays, des systèmes d'irrigation et d'agriculture pluviale et des difficultés rencontrées pour augmenter la productivité agricole. Le coût élevé des semences et des engrais, la pauvreté des sols, le manque de technologies modernes et la désertion des jeunes générations sont autant de facteurs aggravants. Le changement climatique ajoute son lot de problèmes et de difficultés : le calendrier des pluies saisonnières est déréglé, les précipitations sont violentes et les jours de pluie moins nombreux, les inondations sont fréquentes et les infrastructures d'irrigation subissent d'importants dégâts. Les mesures de gestion de l'eau agricole prises au début des années 80 ont tenu compte d'une partie de ces problèmes, d'où l'introduction de variétés à haut rendement, le gainage des canaux, des programmes de sensibilisation à la gestion de l'irrigation, la remise en état et la modernisation des réseaux d'irrigation, le subventionnement des achats d'engrais et des études sur l'impact du changement climatique; toutes ces initiatives ont eu des effets positifs. Elles ont été facilitées par l'adoption de politiques agricoles, lois d'irrigation et lois agraires, et d'objectifs nationaux. Les principaux objectifs du pays quant à la gestion de l'eau sont d'accroître l'efficacité de l'irrigation et de la gestion de l'eau grâce à la participation des agriculteurs, d'augmenter la productivité par la diversification des cultures, de remettre en état des petits systèmes d'irrigation, de faire des travaux de drainage et de renforcer les ouvrages de protection contre les inondations.

Synthèse

20. Les principales conclusions des exposés et des débats de la deuxième séance sont résumées ci-après :

a) Le problème de la rareté de l'eau appelle une approche intégrée; il faut en particulier déterminer comment les droits à l'eau sont définis et comment les ressources en eau sont affectées et réglementées. Il faut des textes forts pour corriger les disparités en matière de droit à l'eau, notamment s'agissant des petits paysans;

b) Les terres et l'eau doivent être considérés comme des écosystèmes intégrés qu'il faut s'efforcer de valoriser et de gérer efficacement afin d'accroître la

sécurité alimentaire. Les arrangements institutionnels doivent favoriser et promouvoir les méthodes intégrées de gestion des terres et de l'eau dans le cadre d'un dialogue transparent entre les décideurs, le secteur privé et la société civile;

c) L'inventaire des titres de propriété foncière et des droits fonciers est un élément central de toute gestion efficace des terres et de l'eau. La détermination exacte des droits fonciers est toutefois extrêmement complexe. Les rôles et les responsabilités des différentes institutions en matière d'examen et d'établissement des titres devront être clairement définis;

d) Il faudrait améliorer la productivité de l'eau dans les exploitations grâce à un certain nombre de pratiques agricoles comme l'irrigation déficitaire dans les situations de stress hydrique, l'irrigation complémentaire et la collecte de l'eau afin de pallier l'irrégularité des précipitations. La gestion des eaux usées et le recyclage de ces eaux pour l'irrigation, en prenant toutes les précautions sanitaires d'usage, sont des solutions intéressantes pour les pays confrontés à des pénuries d'eau;

e) L'approche globale de la gouvernance de la gestion des terres et de l'eau s'impose dans le contexte des plans de gestion intégrée des ressources en eau à l'échelle des bassins. Les politiques doivent être aménagées pour garantir l'affectation de ressources adéquates à l'élaboration et à la mise en œuvre de projets d'agriculture durables, avec la participation de tous les membres des communautés paysannes.

Première table ronde

Gestion de l'eau et sécurité alimentaire

21. Après avoir rappelé les faits et les chiffres de l'utilisation de l'eau dans les différents secteurs et la nécessité de gérer efficacement l'eau agricole compte tenu de l'objectif de sécurité alimentaire, le modérateur de la table ronde a invité les participants à réfléchir à la nature des défis de la gestion de l'eau dans le monde de demain et aux réponses à apporter compte tenu des pénuries d'eau et des besoins liés à la production alimentaire. Les débats ont porté sur les points suivants :

a) La gestion de l'eau et les pénuries ont un rapport direct avec la sécurité alimentaire. De nombreuses décisions qui ne sont pas directement ou indirectement liées à l'eau n'en affectent pas moins la disponibilité et la qualité de la ressource. Le secteur de l'eau doit donc impérativement informer les autres secteurs si les décisions qui sont prises ont un impact sur les questions de l'eau;

b) Un cadre institutionnel efficace doit être créé pour qu'il y ait dialogue entre ceux qui s'occupent des questions de l'eau du point de vue de la gestion, et ceux qui traitent des questions touchant la gestion de l'eau agricole. Les politiques de gestion des terres et de l'eau sont difficiles à mettre en œuvre, car elles concernent des ressources communes;

c) Les pays doivent se doter de politiques et de stratégies claires pour gérer les terres et l'eau, en veillant à la cohérence entre les politiques de l'eau, les politiques agricoles et les politiques de sécurité alimentaire. Il faut des projets de renforcement des capacités à différents niveaux, dans des secteurs précis comme dans des cadres intersectoriels, pour savoir véritablement mettre en œuvre des politiques et des stratégies sectorielles. Le renforcement des capacités locales est particulièrement indispensable;

d) L'efficacité de l'investissement dans la gestion de l'eau agricole doit être évaluée sur la base d'indicateurs fiables. Le suivi, la participation des parties prenantes, la gestion intégrée et le renforcement des capacités à différents niveaux peuvent aboutir à la bonne gouvernance;

e) Une nouvelle définition de la sécurité hydrique est préconisée; elle devrait couvrir non seulement les besoins élémentaires de nourriture et d'eau, mais aussi le bien-être humain grâce à un développement socioéconomique attentif au bon équilibre entre les piliers du développement durable. Les éléments particulièrement importants du programme de sécurité hydrique sont la résilience renforcée des communautés face aux changements, l'intensification des efforts pour fournir de l'eau potable à tous, la mise en œuvre de politiques favorables aux pauvres et la gestion améliorée de l'investissement dans l'irrigation.

Troisième séance

Améliorer les moyens de subsistance en milieu rural

Exposés thématiques

22. Dans son exposé intitulé « Des projets non agricoles pour améliorer les moyens de subsistance en milieu rural », Mechai Viravaidya (Président de la Population and Community Development Association), a expliqué que les pauvres qui ne peuvent pas vivre avec les aides de l'État et n'ont pas les moyens de s'offrir les services de prestataires privés reçoivent des aides pour créer des coopératives et donc avoir des revenus et satisfaire leurs besoins élémentaires. Cette approche intégrée suppose des partenariats entre les pouvoirs publics, les entreprises, les communautés locales, les organisations non gouvernementales et parfois les organisations internationales, le financement venant des entreprises. Le partenariat avec une entreprise commence par l'évaluation des besoins de la communauté, avec visites dans les villages, exposition des villageois aux idées nouvelles et observation des activités performantes; viennent ensuite l'élaboration du plan de développement, la sélection des activités prioritaires, le choix du calendrier et la recherche d'institutions coopérantes. Le plan est ensuite soumis à l'entreprise qui envisage de le financer. Les activités sont alors mises en œuvre par les villageois avec l'assistance des entités coopérantes, à savoir l'entreprise et la Population and Community Development Association. Les éléments clefs de la réussite ont été le développement institutionnel basé sur la maîtrise locale des projets, le développement économique créateur de revenus, la protection de l'environnement, les soins de santé et l'aide aux personnes âgées, l'éducation, la démocratie et les droits de l'homme.

23. Dans son exposé intitulé « Développement des infrastructures et développement rural : bilan d'une intervention multilatérale », Amitava Mukherjee (économiste hors classe et Chef du Centre de recherche agronomique et d'outillage agricole de l'Asie et du Pacifique, Beijing), a décrit les grandes lignes d'un projet de partenariat multilatéral de développement rural lancé par la CESAP dans le cadre d'un partenariat public-privé réunissant gouvernements, acteurs du secteur privé et organisations de la société civile autour d'un objectif commun. Ont ainsi été mis en œuvre un projet d'efficacité énergétique en Indonésie, d'approvisionnement en eau à Sri Lanka, de soins de santé en Thaïlande et de biodiversité au Pakistan. Tous avaient un bras institutionnel spécifique déterminé à mobiliser les communautés

derrière les projets. La CESAP avait pour rôle de faciliter le processus de réalisation effective des partenariats public-privé.

24. Dans son exposé intitulé « Connecter les petits paysans aux marchés », Marlene Ramirez (Partenariat pour la mise en valeur des ressources humaines dans les zones rurales) a insisté sur la nécessité d'améliorer l'accès des petits producteurs et des paysans aux marchés en créant des mécanismes d'intermédiation commerciale afin de réduire la pauvreté rurale en Asie du Sud-Est. En règle générale, les petits paysans n'ont pas les connaissances voulues pour repérer les nouveaux produits ou acheteurs et se positionner en conséquence; ils doivent être formés dans tous les domaines – transformation des produits, contrôle de la qualité, conditionnement, commercialisation, finance; ils ont besoin de crédit et de capitaux pour rester à flot. Les petits producteurs et exploitants doivent avoir des moyens suffisants pour prendre véritablement pied dans les marchés. Il faut donc prévoir dans chaque pays des mécanismes d'intermédiation capables de renforcer les capacités entrepreneuriales des ONG et des organisations paysannes partenaires en tissant des liens solides entre les groupements de petits paysans et les acteurs du marché et par la concertation. La production en quantité rentable de produits de meilleure qualité, ainsi que la disponibilité et la livraison régulières d'une denrée donnée sont les principales conditions à remplir pour que les petits paysans accèdent aux marchés. La réforme des marchés à l'échelle nationale et régionale avec l'introduction de mesures incitatives propauvres et la suppression ou l'atténuation des parti-pris antipauvres reste également un défi.

Exposés de pays

25. Dans son exposé intitulé « Les modèles de développement rural – enseignements et données d'expérience », Kota Tirupataia (Commissaire spéciale au développement rural, gouvernement de l'Andhra Pradesh, Inde) a souligné qu'il fallait un environnement porteur pour que les secteurs présents dans plusieurs États puissent répondre de manière homogène aux besoins multidimensionnels du développement rural avec une stratégie de base associant les ressources aux familles et aux communautés grâce à des activités à vocation communautaire pour le développement local, et renforcer les communautés en leur donnant les moyens de porter les projets de développement sans aide du gouvernement ou d'autres sources. Le développement rural ne se résume pas aux trois thèmes traités dans l'atelier, à savoir améliorer la productivité agricole, l'utilisation efficace de l'eau et les moyens de subsistance en milieu rural. Des modèles différents de développement rural ont émergé en Inde au gré des besoins des régions, par exemple modèle de la révolution verte dans le cas du Punjab et de l'Uttar Pradesh, modèle de l'indice de développement humain dans le Kerala, modèle de la réforme agraire dans le Bengale occidental et modèle du capital social pour l'Andhra Pradesh. Le modèle du capital social, avec ses divers moyens institutionnels et réglementaires et l'accès aux nécessités de base et aux financements, a contribué à développer le capital individuel, le capital social, le capital naturel, le capital physique et le capital financier.

26. Dans son exposé intitulé « La politique agricole de la Mongolie : accroître la productivité du secteur agricole », D. Bat-Erdene (Directeur du Département de l'information et du suivi, Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et l'industrie légère, Mongolie) a décrit la situation générale de l'alimentation et de l'agriculture dans son pays, l'utilisation des terres cultivables, la production agricole, la main-

d'œuvre et l'outillage agricoles. Un programme national appelé « troisième programme de relance agricole » a été mis en œuvre pour augmenter les surfaces irriguées, améliorer la production agricole et accroître les rendements. Il a pour objectif d'assurer la sécurité alimentaire, d'accentuer l'autosuffisance et d'éliminer la dépendance vis-à-vis des produits importés. Malgré son vaste potentiel de développement agricole, le pays est bridé par un certain nombre de limitations – infrastructures médiocres, absence de contrôle de la sécurité et de la qualité des produits, moyens d'entreposage et de transport limités, portefeuilles de prêts inadéquats, main-d'œuvre peu instruite, manque de semences améliorées, d'engrais et de pesticides.

Synthèse

27. Les principales conclusions des exposés et des débats de la troisième séance sont résumées ci-après :

a) Il est impératif de forger des partenariats de développement villageois sur la base d'une approche intégrée associant les pouvoirs publics, les entreprises, les communautés et les organisations non gouvernementales, les organisations internationales ayant au besoin un rôle d'appui;

b) Les microactivités de développement en milieu communautaire qui donnent de bons résultats misent sur le développement institutionnel pour renforcer les communautés, le développement économique, la protection de l'environnement, les soins de santé, l'accompagnement des personnes âgées, l'éducation, la démocratie et les droits de l'homme;

c) Les petits producteurs et les paysans doivent avoir les moyens de prendre pied efficacement sur les marchés. Il faut étoffer leur base de connaissances de sorte qu'ils puissent proposer des produits conformes aux normes du marché et s'occuper de la commercialisation et des finances. Ils ont également besoin d'avoir accès au crédit et aux capitaux pour rester en activité;

d) Un mécanisme d'intermédiation commerciale devrait être en place pour faire la jonction entre les groupements de petits paysans et les acteurs du marché dans leurs pays respectifs. Les ONG et les organisations paysannes peuvent jouer un rôle déterminant dans le renforcement de cette capacité entrepreneuriale;

e) Il faut prévoir des dispositifs pour pouvoir reproduire plus largement la formule du partenariat villageois afin d'améliorer les moyens de subsistance en milieu rural dans le cadre d'une approche intégrée associant de multiples secteurs;

f) Le rôle de la société civile doit être pleinement reconnu. Il faut un environnement porteur pour que les secteurs présents dans plusieurs États puissent répondre de manière homogène aux besoins multidimensionnels du développement rural avec une stratégie de base associant les ressources aux familles et aux communautés grâce à des activités à vocation communautaire pour le développement local, et renforcer les communautés en leur donnant les moyens nécessaires pour porter les projets de développement.

Quatrième séance

Améliorer la planification et la gestion de l'utilisation des terres

Exposés thématiques

28. Dans son exposé intitulé « Schémas institutionnels et politiques de planification et de gestion durables de l'utilisation des terres pour lutter contre la dégradation des sols » Yang Youlin (Groupe de coordination régionale pour l'Asie du secrétariat de la Convention sur la lutte contre la désertification) a dressé un état général de la dégradation des terres à partir de différents exemples, en insistant sur les principales causes de cette dégradation et sur les conséquences de la désertification. Il a par ailleurs décrit brièvement les objectifs du secrétariat pour 2008-2018, à savoir améliorer les moyens de subsistance des populations sinistrées, accroître la productivité des écosystèmes touchés, produire des avantages globaux, mobiliser des ressources pour soutenir l'application de la Convention par des partenariats efficaces entre les acteurs nationaux et internationaux. Il a expliqué le schéma institutionnel et la politique de planification et de gestion de l'utilisation des terres en Chine et en Thaïlande et a indiqué pour conclure que la dégradation des terres et des sols, aggravée par le changement climatique, représente une menace négligée qui met en péril le bien-être de l'humanité et que par conséquent la désertification est un problème mondial nécessitant une action mondiale.

29. Dans son exposé intitulé « L'accès à la terre : défis et solutions », Michael Taylor (chargé de programmes de la Section des politiques mondiales, Coalition internationale pour l'accès à la terre) a souligné la nécessité de garantir l'accès à la terre pour améliorer les moyens de subsistance des ruraux. La plupart des agriculteurs sont des petits paysans; plus il y a de disparités dans le régime agraire et plus il devient difficile de rétablir l'équité. Pour garantir l'accès à la terre, il faut avant tout des processus transparents et ouverts d'élaboration des politiques agraires, des politiques foncières privilégiant l'élément humain et l'équité hommes-femmes, des politiques intégrant la diversité des régimes fonciers, la pleine utilisation de l'outil des réformes redistributives, des systèmes innovants et accessibles de reconnaissance des droits fonciers et des mesures adéquates face au nouveau phénomène mondial de l'investissement foncier transnational. Il faut établir au plus vite un code de bonne conduite en matière d'investissements fonciers transnationaux, en mettant les utilisateurs locaux des terres au centre des négociations; le marché des émissions de carbone doit reconnaître les droits des utilisateurs locaux des terres; des directives doivent établir des partenariats équitables entre les communautés et les investisseurs, et les institutions locales doivent être renforcées.

30. Dans son exposé intitulé « Gérer les terres et les autres ressources naturelles en s'adaptant au changement climatique : les expériences régionales », Salmah Binti Zakaria (économiste, Section sécurité hydrique de la CESAP) a résumé les principales conclusions du quatrième rapport d'évaluation établi par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. Le changement climatique est synonyme de nouveaux défis : fréquence accrue des événements climatiques extrêmes, avec des inondations et des épisodes de sécheresse dévastateurs pour l'agriculture, les forêts, la biodiversité, les ressources hydriques, côtières et marines, l'énergie et la santé publique; possibilité réduite de transposer les simulations du modèle climatique mondial dans une grille plus fine capable de produire des

analyses rigoureuses et fiables des effets du changement climatique aux niveaux régional et national, ce qui permettrait de planifier avec plus de certitude les stratégies d'adaptation. Les études d'impact et d'adaptation au changement climatique dans diverses régions et secteurs ont contribué à enrichir les connaissances scientifiques et à renforcer les capacités après la troisième évaluation effectuée par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat; elles couvrent 24 régions et 46 pays, avec 5 projets en Asie, 11 en Afrique et 5 en Amérique latine. Ces études recensent les vulnérabilités et font des recommandations concernant l'adaptation. La vulnérabilité considérable des ressources hydriques a été soulignée à propos de la décrépitude des réseaux de distribution d'eau, qui entraîne des pénuries graves et prolongées, et de la rareté de l'eau, qui retarde la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et compromet la sécurité alimentaire. La vulnérabilité des terres a également été signalée à propos de la désertification croissante des terres, cause de modifications irréversibles dans la structure des sols et leur teneur en nutriments.

Exposés de pays

31. Davood Nikkami (Institut iranien de recherche sur la conservation et la gestion des bassins versants) a décrit les caractéristiques hydroclimatiques de l'Iran, les ressources hydriques du pays, l'utilisation des terres agricoles et l'aménagement spatial du territoire. Il a énuméré un certain nombre de problèmes – érosion des sols, utilisation et gestion fautive des terres, dégradation des terres, inondations et sécheresse, et a donné quelques exemples de projets de planification de l'utilisation des terres, d'évaluation des risques de sécheresse, de collecte des eaux pluviales et d'énergies renouvelables. Les plans stratégiques sectoriels, la planification et la coopération intersectorielles, les services de formation et de vulgarisation, les nouvelles technologies, la coopération internationale, la mobilisation des compétences nationales et internationales et les ressources financières internationales sont d'importants moyens d'exécution.

32. Dans son exposé intitulé « Gestion des terres et atténuation de la pauvreté au Pakistan », Abdul Qaddus Malik (Directeur de l'agriculture, Islamabad) a traité les thèmes de l'utilisation des terres, des zones de grande culture et de la production agricole. Il a cité les subventions inadaptées, la planification insuffisante de l'utilisation des terres, le manque de capacités et de coordination institutionnelles, le sous-financement et des facteurs socioéconomiques comme la vulnérabilité au changement climatique et la précarité foncière comme les principales entraves à la gestion durable des terres. Diverses mesures ont été adoptées pour améliorer l'agriculture et la gestion des terres et de l'eau : lutte contre l'engorgement et la salinisation des terres par la mobilisation des communautés, gestion intégrée des bassins versants, remise en état des pâturages dégradés, amélioration des infrastructures de commercialisation et encouragement des coopératives agricoles, transformation et mise sur le marché des produits. Les futures stratégies envisagées en matière de gestion des terres consistent à augmenter les capacités de stockage, améliorer l'efficacité de l'utilisation de l'eau, promouvoir les systèmes d'irrigation et les techniques de conservation de l'eau hautement performantes, cultiver et exporter des produits à forte valeur ajoutée, promouvoir la formule de l'exploitation agricole sous contrat et l'ouverture de facilités de crédit à l'agro-industrie, investir davantage dans la recherche et la technologie du développement.

Synthèse

33. Les conclusions des exposés et des débats de la quatrième séance sont résumées ci-après :

a) La désertification est un problème mondial appelant une action mondiale. La dégradation des terres et des sols est une menace négligée qui met en péril le bien-être de l'humanité. Les effets néfastes de la mauvaise gestion de l'eau et des terres sont aggravés par le changement climatique;

b) L'élaboration des politiques agraires doit être un processus transparent et ouvert. L'élaboration des nouvelles politiques agraires nationales doit se faire avec la participation de l'ensemble des utilisateurs des terres. Les processus participatifs favorisent le consensus et forgent la volonté politique dont dépend la mise en œuvre réussie des mesures adoptées;

c) Les politiques agraires doivent servir les intérêts diversifiés des utilisateurs des terres, et notamment les besoins des plus vulnérables. Les utilisateurs de ressources communes, les métayers, les ouvriers agricoles et les personnes touchées par des conflits figurent parmi les groupes vulnérables ayant peu de droits fonciers ou peu d'accès à la terre;

d) La gestion des terres et des ressources en eau doit être intégrée dans les mesures d'adaptation au changement climatique. Les programmes de réduction des émissions et les mesures d'adaptation destinées à réduire les vulnérabilités et à renforcer les facultés de résilience doivent faire partie intégrante du processus général de développement.

Deuxième table ronde

Changement climatique et développement rural

34. Le modérateur a ouvert le débat en invitant les participants à s'interroger sur les rapports entre atténuation des effets du changement et adaptation, à examiner la manière dont les institutions et les organismes de recherche traitent la question, à étudier les conséquences des politiques mises en œuvre pour atténuer les effets du changement climatique sur les moyens de subsistance des ruraux, à réfléchir au fait que l'adaptation aux événements climatiques extrêmes représente un défi immédiat qui ne se pose pas dans le cas des changements progressifs intervenant sur la longue durée. Les conclusions de cette séance sont résumées ci-après :

a) Le changement climatique va faire peser des contraintes et des tensions supplémentaires sur les conditions du développement rural. L'atténuation de ses effets doit servir en premier lieu les pauvres, avec par exemple des mesures d'incitation à l'amélioration des terres et des sols par piégeage du carbone. Les mesures d'adaptation doivent être pensées en synergie avec les mesures d'atténuation;

b) Les impacts du changement climatique doivent être évalués localement et dans le contexte du pays de manière que les vulnérabilités puissent être évaluées et des stratégies d'adaptation formulées. Il faut concevoir des projets et déterminer qui va agir aux différents niveaux. Il est urgent également de faire des investissements supplémentaires pour renforcer la capacité d'endurance des communautés et des acteurs aux différents niveaux;

c) L'une des grandes dimensions de la question du développement durable à l'heure du changement climatique est celle de l'équité. Comment les sociétés qui consomment des quantités colossales d'énergie fossile peuvent-elles réduire leur empreinte écologique tout en favorisant la croissance économique des pays en développement?

d) Bâtir des sociétés plus résilientes face aux impacts climatiques nécessite le partage des connaissances et le renforcement des capacités dans les communautés. L'application de principes de gestion souples adossés à des ressources adéquates permettra aux communautés d'adapter leurs moyens de subsistance;

e) Les régimes fonciers et les modes de production alimentaire locaux doivent accueillir la diversité des modalités d'utilisation des terres et des arrangements pour l'accès à la terre. Ils permettent souvent de reconnaître des droits multiples et concurrents. Les nouvelles politiques agraires devraient reconnaître et protéger la diversité des régimes fonciers informels et coutumiers qui existent.

Cinquième séance

Généraliser les bonnes pratiques d'agriculture et de gestion des ressources

Exposés thématiques

35. Dans son exposé intitulé « La recherche agronomique : enjeux et atouts régionaux », Randy Stringer (Université d'Adelaïde, Australie) a énuméré les multiples vocations de l'agriculture – production de richesses, réduction de la pauvreté, services environnementaux, bien-être social et santé publique. Les éléments communs qui sous-tendent la recherche agronomique sont la croissance et l'urbanisation, les modes de vie planétaires, les femmes dans la main-d'œuvre urbaine, l'économie du carbone, la crise alimentaire, la crise des carburants et la crise financière, le régime alimentaire, la santé et où nous achetons la nourriture, ainsi que les biotechnologies. Il conviendrait de s'intéresser au rôle de l'agriculture dans la réduction de la pauvreté; la recherche devrait soutenir l'agriculture, qui est une force économique, sociale et environnementale positive. Les chercheurs doivent être plus disposés à collaborer et se concentrer davantage sur le positionnement stratégique, la technologie, la diffusion des pratiques exemplaires et l'application concrète des recherches, en associant les producteurs à leurs travaux.

36. Dans son exposé intitulé « Généralisation des bonnes pratiques : rémunérer les services environnementaux de conservation de l'eau et des sols », Hitomi Rankine (CESAP) a décrit le concept de rémunération des services environnementaux face au changement climatique avec son cortège d'inondations et d'épisodes de sécheresse de plus en plus graves et fréquents et le risque de voir une réduction des services écologiques, à un moment où les besoins de services augmentent. On entend par rémunération des services écologiques le fait de payer les agriculteurs qui appliquent les principes de gestion durable des terres et de préservation de l'écosystème. Pourraient ainsi être rémunérés la conservation de l'eau, l'amélioration de la qualité de l'eau, la conservation des sols, l'enrichissement de la biodiversité et le piégeage du carbone. Compte tenu du coût de renonciation très élevé des programmes de rémunération, tout le problème consiste à synthétiser les

exemples dispersés de rémunération des services environnementaux en une approche viable permettant de porter le concept aux niveaux national et régional. La généralisation du modèle oblige à repenser la gestion des ressources naturelles en tenant dument compte des services environnementaux et des schémas d'action adéquats.

37. Dans l'exposé intitulé « Généraliser les bonnes pratiques d'agriculture et de gestion des ressources : études de cas en Asie-Pacifique », Le-Huu Ti (CESAP) et son coauteur Thierry Facon (FAO) ont énoncé trois messages importants : la généralisation des bonnes pratiques est un processus qui doit être intégré au développement socioéconomique et être basé sur les éléments stratégiques des objectifs de développement nationaux; l'intégration des processus de généralisation doit être étayée par des systèmes de suivi efficaces; la reproduction des bonnes pratiques doit être soutenue par un pôle de savoir. Il faut élaborer une approche polyvalente associant la théorie et la pratique pour embrasser toute la diversité et la complexité des pratiques et des méthodes de gestion de l'eau, et repérer les centres d'excellence dans différents domaines et à différents niveaux. Les interventions propres à améliorer la gestion des ressources naturelles comprennent l'intensification des efforts de renforcement des capacités qui introduisent des concepts et des savoirs nouveaux et fournissent des méthodes d'évaluation aux populations; l'introduction d'outils pratiques et adaptables au niveau des politiques et des stratégies, l'adoption de valeurs de référence pour évaluer les résultats du système et faciliter le processus de prise de décisions, la participation communautaire à la diffusion et à la synthèse des connaissances. Un certain nombre d'initiatives régionales reprenant ces idées ont été lancées dans différents pays au titre d'un programme régional de soutien de l'initiative à tous les niveaux par le partage des connaissances, le renforcement des capacités et la mise en œuvre.

Synthèse

38. Les conclusions des exposés et des débats de la 5^e séance sont résumées ci-après :

a) La rémunération des services environnementaux, en particulier sous l'angle agricole et rural, doit être envisagée dans le contexte général de l'atténuation de la pauvreté et d'autres facteurs tels que les subventions agricoles qui faussent les échanges;

b) La gestion efficace des terres et de l'eau appelle des initiatives destinées à renforcer les capacités partout où elles sont insuffisantes, à trouver un équilibre stratégique entre l'investissement dans les systèmes d'irrigation grands et petits et l'agriculture pluviale, en prêtant une attention particulière à l'atténuation de la pauvreté;

c) Il faut encourager la généralisation des bonnes pratiques d'agriculture et de gestion des ressources et intégrer les facteurs multidimensionnels dans les contextes nationaux par des politiques et une planification stratégique appropriées;

d) La généralisation de tout processus nécessite le renforcement des capacités institutionnelles, la facilitation dans le cadre national et la gouvernance décentralisée, gages d'une adaptation efficace des bonnes pratiques aux niveaux national ou régional;

e) La généralisation des bonnes pratiques peut aussi se faire à travers des systèmes de marché propices à cet essaimage; il faut toutefois tenir compte des possibilités et des limites des marchés pour ce qui est de diffuser les approches favorables aux pauvres. Les initiatives prises par la société civile pour généraliser les bonnes pratiques peuvent donner d'excellents résultats.

Sixième séance

Voie à suivre et séance de clôture

Voie à suivre : résumé des recommandations

39. Le projet de résumé des recommandations a été examiné et débattu; les changements et les ajouts nécessaires ont été apportés, notamment les contributions des grands groupes, et la version définitive du texte a été adoptée; elle figure dans le document E/CN.17/2009/13.

Observations finales

40. Tariq Banuri, Directeur de la Division du développement du Département des affaires économiques et sociales, a félicité les intervenants de leurs exposés, dans lesquels ils ont décrit de manière éloquentes les défis et les perspectives d'avenir et ont proposé des bonnes pratiques de gestion des terres agricoles et l'eau. Les débats constructifs de l'atelier ont enrichi les connaissances et montré la voie à suivre pour gérer les terres et l'eau de manière viable et efficace. Le Directeur de la Division a remercié tous les participants de leur présence active et de leurs contributions. Il a également insisté sur deux points importants. Premièrement, le processus d'élaboration des politiques mondiales doit être considéré comme un moyen propre à faciliter les initiatives nationales tout en appuyant le développement institutionnel et le renforcement des capacités au niveau national. La Commission du développement durable est l'instance centrale de formulation des politiques mondiales et offre le seul espace permettant une approche intégrée associant développement économique, protection de l'environnement et équité sociale. Cette instance mondiale de concertation peut jouer un rôle très solide et constructif en aidant les gouvernements à prendre les initiatives nécessaires, en appuyant et en accompagnant la formulation des grandes orientations et en contribuant à créer un environnement propice dans lequel les grands groupes peuvent eux aussi agir pour faire avancer le projet de développement durable. Deuxièmement, avec la série de crises qui se profilent à l'horizon, il faut garder le cap sur le développement durable à tous les niveaux. La crise énergétique, la crise alimentaire, la crise économique et financière doivent être traitées comme un tout pour que l'action débouche sur des solutions durables.

41. Gerda Verburg, Ministre de l'agriculture, de la nature et de la qualité de l'alimentation, des Pays-Bas et Présidente de la dix-septième session de la Commission du développement durable, a rappelé dans son allocution de clôture les défis à relever pour faire avancer la gestion durable des terres agricoles et de l'eau afin d'assurer la sécurité alimentaire et d'éliminer la pauvreté. Alors que les gouvernements se sont engagés à réduire de moitié d'ici à 2015 le nombre d'habitants de la planète vivant dans la pauvreté, la réalisation de ce premier objectif du Millénaire est plus éloignée que jamais. L'envolée des prix des produits alimentaires résulte d'une combinaison de facteurs dont le sous-investissement dans

l'agriculture, la raréfaction des terres agricoles disponibles, la sécheresse, la demande croissante de biocarburants et le changement des habitudes de consommation. Il conviendrait d'agir dans cinq directions pour s'attaquer aux problèmes et aux défis du développement agricole, de la gestion de l'eau et des moyens de subsistance des ruraux. Premièrement, il faut investir massivement dans l'agriculture durable de manière à renforcer les capacités dans les domaines de la gestion des terres et de l'eau, du partage des connaissances et du transfert de technologie. Deuxièmement, il faut créer un environnement porteur propre à favoriser la participation des communautés aux processus de prise de décisions, l'investissement privé et l'examen des droits fonciers, ainsi qu'à assurer la gestion intégrée des terres et de l'eau dans une optique intégrée à tous les niveaux. Troisièmement, il convient de mettre en place des filières alimentaires sûres et durables, allant de la production à la transformation et à la vente aux consommateurs. Quatrièmement, il faut améliorer l'accès aux marchés qui favorisent le développement des marchés locaux et régionaux. Cinquièmement, il faut assurer la sécurité alimentaire et fournir des aides alimentaires d'urgence en prévoyant des filets de protection renforcés pour les populations les plus vulnérables et accroître les possibilités de prêt, avec notamment la formule du microcrédit. Pour conclure, la Ministre a rappelé aux participants le rôle important de la gouvernance et la nécessité de traiter comme un tout cohérent les questions de l'élimination de la pauvreté, de la sécurité alimentaire et de la gestion durable des ressources.
